

EN PRATIQUE

CONTACT

Qui peut adresser sa/ses question/s à l'ERE ?

- les professionnels
- les familles
- les patients/résidents
- toute personne justifiant d'un lien étroit avec le patient/résident



Comment adresser sa/ses question/s à l'ERE ?

- soit par courrier :

Centre Hospitalier Sainte-Marie
Espace de Réflexion Éthique
50 route de Montredon - CS 10021
43009 Le Puy-en-Velay Cedex



- soit en interne :

dans la boîte aux lettres de l'ERE (local courrier interne)



- soit par mail :

ere.puy@ahsm.fr



N'oubliez pas de laisser vos coordonnées



ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
HAUTE-LOIRE

ESPACE
de RÉFLEXION
ÉTHIQUE

ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
HAUTE-LOIRE

VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT RÉAGIR FACE À UNE SITUATION PARTICULIÈRE...

...nous pouvons y réfléchir ensemble.





L'ERE

est un espace de réflexion et de questionnement permanent qui remet de l'humain au milieu de toutes les recommandations. Elle se doit de tenir compte des valeurs humaines et universelles.



LA RÉFLEXION ÉTHIQUE :

Permet d'interroger les pratiques professionnelles et la culture institutionnelle.

Est un outil d'aide à la décision, au positionnement personnel pour :

- l'analyse de situation
- la prise de décision
- l'analyse post-décisionnelle

Permet de renforcer une cohésion et une relation de confiance au sein de l'équipe et avec les partenaires.

• **Collective** : elle associe une pluralité de points de vue

• **Déclenchée par des situations concrètes, singulières ou institutionnelles où entrent en contradiction des valeurs ou des principes d'intervention**

- Requiert du temps
- Concerne tous les acteurs
- Est collégiale et pluridisciplinaire
- Est un processus du va et vient, du singulier au général
- Implique une ouverture et la recherche d'apports extérieurs



LE CERCLE DE L'ÉTHIQUE



L'Espace de Réflexion Éthique des Établissements Sainte-Marie Haute-Loire est une instance mandatée par l'institution, pluridisciplinaire, pluraliste, consultative, neutre et indépendante. Elle est un lieu de débats et tenue à leur confidentialité.

- L'ERE a pour mission de :
 - **identifier** les problèmes éthiques rencontrés dans les établissements
 - **favoriser** la réflexion sur le sens du soin
 - **produire** des avis ou des orientations générales à partir d'étude de cas, des questions particulières ou de thèmes généraux
 - **diffuser** en interne des réflexions et des recommandations.
- L'ERE ne peut se substituer aux autres instances institutionnelles des Etablissements Sainte-Marie Haute-Loire ou réglementations spécifiques.
- Il n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre personnes ou pour les contentieux médicaux et soignants de l'institution.
- Il est tenu au secret professionnel.